

Québec, le 26 avril 2007

M. Louis Bergeron
Directeur principal Développement des affaires et
Gestion des terminaux d'Ultramar et directeur du projet
2200, avenue McGill Collège
Montréal (Qc) H3A 3L3

**Objet : Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et
Montréal-Est**

Monsieur,

Dans son mémoire (DM62, p. 5), le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches a soulevé la question suivante : « compte tenu de l'augmentation du raffinage de la raffinerie Jean-Gaulin, le CRECA demande à la compagnie Ultramar de spécifier si, dans les prévisions futures de transport, les volumes de produits pétroliers envoyés vers Mailtland et Chatham augmenteront ». Le promoteur peut-il transmettre cette information à la commission ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission

c.c. : M^{me} Katherine Auclair